



## **PUBLICATION DU PROJET DE FUSION ENTRE GEMALTO N.V ET GEMPLUS INTERNATIONAL S.A DANS LES JOURNAUX NEERLANDAIS**

Dans le cadre de la réalisation de la fusion envisagée entre les Sociétés ci dessous mentionnées, les documents tels que prescrits par la Loi néerlandaise ont été déposés pour consultation aux bureaux du Registre de la Chambre de Commerce d'Amsterdam aux Pays Bas.

**Gemalto N.V**, une Société à responsabilité limitée, constituée selon les Lois des Pays Bas, ayant son siège social à Amsterdam, Pays Bas, dont l'adresse est Joop Geesinkweg 541- 542, 1096 AX Amsterdam, inscrite auprès du Registre de Commerce hollandais sous le numéro 27255026 (**la Société Absorbante**) et **Gemplus International S.A**, une Société anonyme, constituée selon les Lois du Grand Duché de Luxembourg ayant son siège social à L 1840 Luxembourg, 32 boulevard Joseph II, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 73 145 (**la Société Absorbée**).

De plus dans le cadre de la réalisation de la fusion envisagée entre la Société Absorbante et Absorbée, le projet de fusion a été déposé pour consultation au Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, comme requis par la Loi luxembourgeoise, en ce qui concerne la Société Absorbée, et sera publié à la gazette officielle du Luxembourg ( « Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations »).

Ces documents ainsi que les autres documents requis respectivement par la Loi néerlandaise et la Loi luxembourgeoise ont été déposés pour consultation aux sièges respectifs des Sociétés Absorbée et Absorbante.

Le Conseil D'administration de la Société Absorbante a l'intention de prendre les résolutions relatives à la fusion envisagée.

Les documents seront disponibles pour consultation au siège social de la Société Absorbante durant les six mois suivant la date de la fusion.